

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Communiqué de presse de l'AMG du 13 juin 2017	3
Prise de position des médecins de famille du canton de Genève (MFGGe)	5
Devoir du médecin avant ses vacances !	6
Candidatures	6-9
Mutations	9
Décès	9
Changements d'adresses	10
Ouverture de cabinet	10
Petites annonces	11
A vos agendas !	12

Réforme des tarifs médicaux «Il n'y a qu'un seul gagnant: l'assureur»

Dans la réforme des tarifs médicaux que souhaite imposer le Conseiller fédéral Alain Berset au 1^{er} janvier 2018, «il n'y a qu'un seul gagnant, c'est l'assureur», a martelé Jean-Paul Derouette, président de l'Association suisse des assurés lors de la conférence de presse organisée le 20 juin par l'Association des médecins de Genève (AMG). En baissant le tarif de certains actes médicaux, ceux-ci ne pourraient plus être effectués en ambulatoire, les médecins devant dans de nombreux cas travailler à perte, ce qui est économiquement impossible, les charges d'un cabinet médical (personnel, loyer, infrastructures, matériel, etc.) ne baissant pas. Les patients seront redirigés vers les hôpitaux, qui ont l'obligation de soigner tout le monde, à n'importe quel prix. Les Hôpitaux universitaires de Genève ont d'ailleurs déjà annoncé une perte de vingt à trente millions de francs l'année prochaine, étant eux aussi touchés par cette révision tarifaire qui concerne les actes de tous les médecins, qu'ils soient installés en cabinet ou qu'ils travaillent à l'hôpital. Le résultat en sera un affaiblissement de la médecine ambulatoire, entraînant plus d'hospitalisations, un retour moins rapide à la

maison pour les patients, une perte de proximité avec leurs proches.

Les assureurs ont fixé certains minutages d'intervention», explique Michel Matter, président de l'AMG. «Ce sont par exemple eux qui ont fixé les minutes que doit durer une coloscopie.» Cette intervention dure plus longtemps que prévu? «Les médecins ne vont pas s'arrêter de travailler au milieu d'une intervention. Ils vont continuer, sans être payés.» Les mesures préconisées ne concernent pas seulement les actes chirurgicaux. Ils concernent aussi le temps maximum qu'un médecin peut passer à s'occuper d'un patient, que ce soit pour le recevoir en consultation ou pour organiser une prise en charge avec d'autres corps de métier (soins à domicile, par exemple).

Les assureurs ont proposé de ne rembourser que vingt minutes tous les... trois mois! Les cas qui nécessitent une prise en charge transverse, qui sont le quotidien des médecins de premier recours, ne pourront donc plus être traités de manière adéquate. «Enlever du temps, en médecine, c'est une aberration totale», s'insurge Didier Châte-

Secrétariat de l'AMG
Horaire d'été
du 3 juillet au 25 août 2017,
votre secrétariat est ouvert
du lundi au vendredi
de 8 h à 16 h.



Nouvelles perspectives

Dès aujourd'hui pensons à demain,
pour cela n'hésitez plus à appeler la
Caisse des Médecins.

Conseils + services + logiciels + formation = Caisse des Médecins

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
Société coopérative · Agence Genève-Valais
Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

lain, président de Médecins de Famille Genève (MFGé). Les patients et les traitements sont pluriels, rappelle Michel Matter. Vouloir uniformiser les patients est impensable. «Moins de trente minutes pour une consultation prénatale au cours de laquelle on doit expliquer à une patiente qu'elle va devoir subir un avortement thérapeutique, ce n'est pas assez», explique Alain Lironi, chirurgien pédiatrique, rejoint en cela par France Laurencet, oncologue, qui affronte tous les jours des cas lourds à gérer, qui demandent beaucoup d'explications et qu'on ne peut en aucun cas traiter dans la précipitation.

Pourquoi cette proposition? Elle ferait économiser 700 millions de francs sur les 70 milliards que coûte la médecine en Suisse, soit 1% des coûts totaux. L'impact sur les primes maladie serait probablement nul. Alors pourquoi fâcher tout un secteur économique et risquer de faire baisser drastiquement la qualité des soins aux patients? C'est à cause de la répartition de la prise en charge des coûts médicaux. Les coûts d'une prise en charge ambulatoire sont complètement à charge des assurances maladie, alors que dans le cas d'une hospitalisation, 55% des coûts sont supportés par l'Etat, les assureurs maladie ne devant en payer que 45%. «Mathématiquement, je ne comprends pas comment la proposition de M. Berset fera baisser les coûts globaux»,

s'interroge Jean-Paul Derouette. Une chose est sûre, c'est que les assurances maladie verront baisser leurs charges avec un report de l'ambulatoire vers les soins hospitaliers, puisqu'ils ne doivent pas payer l'entier de la facture. «L'assuré paiera à double», explique encore Jean-Paul Derouette. Une fois en payant ses primes et une deuxième en tant que contribuable, ses impôts étant utilisés pour la prise en charge des soins hospitaliers par l'Etat.

La solution réside probablement dans le dépôt d'un projet tarifaire concerté, nommé Tarco, proposé par la Fédération des médecins suisses (FMH). Il devrait permettre une discussion apaisée autour de la question des tarifs médicaux, les médecins ne remettant pas en doute le fait de revoir le système tarifaire Tarmed actuellement en place, qui est devenu obsolète au fil du temps. Problème: il ne sera pas présenté avant le printemps 2018, alors que la modification par voie d'ordonnance du Conseil fédéral entrera en vigueur au 1^{er} janvier de cette année-là.

Mme Véronique Kämpfen,
Rédactrice en chef du Journal des *Entreprises Romandes*
Article paru dans le Journal des
Entreprises Romandes du 23 juin 2017



v-box®

Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT

Gratuitement intégrés

Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT sans frais de licence, d'assistance ou de maintenance

Tout en un

Un seul rapport (simple et cumulatif) incluant vos résultats POCT et ceux de Viollier

Interprétation simplifiée

Vos résultats POCT avec les valeurs de référence Viollier, selon l'âge, le sexe et en fonction de l'appareil

Partout et à tout moment

Accès en temps réel à l'ensemble de vos résultats POCT et aux résultats Viollier, 24/7 et quel que soit le lieu de connexion

Impression à distance des étiquettes

viollier.ch

10080077





ASSOCIATION DES MÉDECINS DU CANTON DE GENÈVE

Communiqué de presse du 13 juin 2017

*Conséquences négatives pour la qualité de la médecine
consécutives à la modification de l'Ordonnance sur la fixation
et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie (Tarmed)
proposée par le Conseil fédéral*

L'Association des Médecins du canton de Genève (AMG) s'oppose aux modifications de l'Ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie (2ème révision tarifaire du TARMED) mise en consultation le 22 mars 2017 par le Conseil fédéral. La consultation sur la deuxième intervention tarifaire du Conseil fédéral dans le TARMED prendra fin le 21 juin 2017. Aux termes de la consultation, le Conseil fédéral étudiera les prises de positions reçues par la FMH et les différentes sociétés de disciplines et publiera ensuite l'ordonnance définitive. Pour l'heure, l'AMG et la FMH partent du principe que cette ordonnance devrait en principe entrer en force le 1^{er} janvier 2018.

L'AMG souhaite alerter la population et les autorités politiques sur les effets prévisibles négatifs des nouvelles mesures tarifaires proposées par le Conseil fédéral.

En effet, ces mesures seront non seulement **contre-productives sur le plan des coûts globaux de la santé**, mais encore créeront une **médecine à deux vitesses**.

Tout d'abord, les mesures proposées par le Conseil fédéral se traduiront par un **rationnement des prestations ambulatoires** et un transfert vers l'hospitalier. Pourtant, la médecine ambulatoire est plus efficace et meilleur marché que l'hospitalisation des patients. En effet, la chirurgie ambulatoire permet aux patients de récupérer plus rapidement leur état de santé. Ils rentrent le jour-même après une intervention, alors qu'en cas d'hospitalisation, les patients ne peuvent reprendre le travail qu'après une semaine. Ces mesures sont un retour en arrière. De surcroît, elles induiront des coûts, qui ne doivent pas être sous-estimés et omis. A cela s'ajoute que ces mesures menaceront la prise en charge ambulatoire dans les zones périphériques. Cette **révision est un non-sens politique et économique**.

Ensuite, notre système de santé repose sur un équilibre subtil entre les secteurs publics et privés et sur la transition rapide de l'hospitalier vers l'ambulatoire, qui va de pair avec les progrès technologiques parfois coûteux. Cette nouvelle réforme, qui privilégie un transfert de l'ambulatoire

vers des hôpitaux débordés, **aura pour conséquence une baisse rapide de l'accès et de la qualité des soins**. En d'autres termes, cette réforme va **favoriser la médecine à deux vitesses**.

Enfin, une des mesures introduite par cette réforme est le minutage de certaines prestations médicales, notamment la limitation du temps de consultation, la coloscopie, le Holter ou encore l'opération de la cataracte. La réduction du temps passé avec le patient est particulièrement problématique. Chaque patient est différent et le temps d'examen ne peut pas être standardisé. Il s'ensuit que cette nouvelle réforme tarifaire sera particulièrement injuste pour les patients les plus malades et les plus faibles. L'AMG est très inquiète pour assurer la prise en charge des patients souffrant de maladies chroniques. La réduction du temps passé avec le patient aura hélas pour conséquence une **déshumanisation de la médecine**.

A cela s'ajoute que l'ensemble des mesures proposées par le Conseil fédéral n'aura très vraisemblablement aucun impact positif sur les primes d'assurance maladie en raison des impacts négatifs de ces mesures sur les coûts globaux de la santé.

En conclusion, la révision voulue par le Conseiller fédéral, M. Alain Berset, entraînera notamment :

- un rationnement des soins ambulatoires ;
- une médecine à deux vitesses ;
- une baisse de la qualité des soins ;
- une déshumanisation de la médecine.

L'AMG espère que le Conseil fédéral prendra en considération les inquiétudes des médecins genevois et suisses relayées par la FMH et les sociétés de disciplines, afin de garantir la qualité des soins pour les patients.

Michel Matter,
Président de l'AMG

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

1007617

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



POUR VOTRE SANTÉ PRENEZ DE L'ALTITUDE

Parmi nos pôles d'excellence:

- ▶ réadaptation en médecine interne générale
- ▶ réadaptation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies psychiques (dépression, anxiété, burn-out, trouble du comportement alimentaire)
- ▶ enseignement thérapeutique pour les maladies chroniques

Admissions sous 48h

Clinique genevoise de Montana

Impasse Clairmont 2, 3963 Crans-Montana
☎ 027 485 61 22 - contact-cgm@hcuge.ch www.cgm.ch



1007994



SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- › SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- › PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- › GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- › RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- › FACILITÉ D'UTILISATION
- › TRANSFERT D'APPEL URGENT
- › RETRANSMISSION DES MESSAGES
- › COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA



MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 › 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 › F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007975

Prise de position des Médecins de Famille du canton de Genève (MFGe) adressée à M. Alain Berset, Conseiller fédéral, et à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions beaucoup de nous avoir donné l'opportunité de vous adresser notre prise de position dans le cadre de la consultation au sujet de la 2^{ème} Intervention tarifaire du Conseil fédéral :

La période de « neutralité des coûts » dès l'introduction du Tarmed ne devait officiellement durer que 18 mois ; elle a été appliquée « illégalement » jusqu'à ce jour, puisque la 1^{ère} intervention tarifaire du Conseil fédéral d'octobre 2014 octroyait aux médecins de premier recours (MPR) ce qu'elle retranchait aux spécialistes : nous nous sommes toujours érigés contre cette redistribution infondée ; nous avons aussi toujours défendu la notion des « valeurs intrinsèques qualitatives » différenciées.

Et cette « neutralité » s'est même aussi appliquée aux MPR, puisque les positions tarifaires lors de visites à domicile ont été diminuées, de même qu'a eu lieu un second rabotage sur le laboratoire au cabinet médical.

Maintenant, pire que la neutralité ! Votre volonté affichée est de faire des économies.

Là encore, sur l'ensemble des médecins, y compris sur le dos des MPR : non seulement une partie de nos revendications essentielles n'ont toujours pas été prises en considération (comme le forfait d'urgence pendant la consultation et la suppression de la division par deux des « cinq dernières minutes »), mais encore certaines prestations sont revues à la baisse, comme celle concernant l'examen physique du patient !

De plus, même si une certaine hausse compensatoire est accordée de 0,905 à 0,968, elle est assortie d'une baisse prévue de la « valeur intrinsèque (« Dignität ») quantitative moyenne » à 96,8% de la valeur initiale. Ce n'est rien d'autre qu'une réduction arbitraire de plus de 3% du revenu par rapport au niveau de référence dans le tarif actuel.

Corriger avec raison des prestations médicales à la baisse, sans en corriger d'autres qui doivent l'être à la hausse (dont celles qui nous touchent quotidiennement et dont nous tirons nos revenus de base), représente une coupure linéaire pour nous tous : elle est inacceptable, car contraire aux principes de la LAMal et aux réalités économiques, ne tenant pas compte de l'évolution réelle des coûts ni de nos charges.

A cela s'ajoute l'absence de certaines positions tarifaires correspondant à plusieurs de nos actes quotidiens (dont le « travail sur mandat de l'assurance » !), et, plus gravement, des limitations prévues pour certaines positions tarifaires, représentant les modifications les plus drastiques qui vont nuire à la qualité des soins médicaux de base et nous frapper durement.

Il s'agit de la limitation à 20 minutes au maximum pour chaque consultation, et de la limitation à 30 minutes au minimum tous les trois mois de la durée totale accordée aux entretiens avec les proches et les soignants d'un patient: cela rend impossible bien des mesures thérapeutiques nécessaires.

Ce ne sont là dans les faits que des mesures de rationnement, uniquement dictées par des impératifs économiques déconnectés des réalités concrètes, radicalement au détriment des patients, notamment chroniques et/ou polymorbides, et des médecins de 1^{er} recours.

Par ailleurs, ces limitations empêchent d'évidence le travail médical tant souhaité par le Conseil fédéral, ayant trait à la coordination des soins et à l'interprofessionnalité.

Le travail des MPR ne doit pas être entravé par des limitations absurdes et contre-productives, tant pour les soins que pour la motivation des jeunes vis-à-vis de notre profession en pénurie.

Le « renforcement de la médecine de base » très largement voulu par le peuple et inscrit dans la Constitution depuis 2014 ne sera alors plus du tout garanti.

Enfin, tout cela s'inscrit dans un contexte où la valeur cantonale du point tarifaire a déjà été diminuée de 2 % il y a quelques années, et où les médecins de 1^{er} recours romands sont déjà doublement pénalisés, puisque n'ayant pas accès à l'usage de la « pro-pharmacie », alors qu'ils subissent des charges fixes nettement supérieures à la grande majorité de leurs collègues alémaniques, dont le «revenu de référence» fait foi auprès des autorités et des médias.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez bien voulu porter à notre courrier, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations

Pour le Comité,
Dr Didier Châtelain
Président de MFGe

Devoirs du médecin avant ses vacances !

1) Indiquez clairement sur votre répondeur:

- a) la date de votre retour de vacances;
 - b) le nom de votre remplaçant;
 - c) les collègues disponibles dans votre quartier;
 - d) le centre d'urgence le plus proche.
- Ne pas indiquer le numéro de téléphone du secrétariat de l'AMG. Celui-ci n'a pas de liste de médecins de garde et ne connaît pas les disponibilités des médecins.

2) Sur le site Internet, pensez à décocher la case «Rendez-vous rapide» si celle-ci est cochée dans votre profil person-

nel. Pour mémoire, pour accéder à votre profil personnel, il vous faut:

- a) vous identifier;
- b) cliquer sur accès au profil se trouvant en haut à gauche de votre écran, en-dessous du logo de l'AMG.

Vous ne savez pas vous identifier ? Prenez contact avec le secrétariat au 022 708 00 22, de 8 h à 16 h.

Cela étant, bonnes vacances !

Roger Steiger

Candidatures à la qualité de membre actif

Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans la *Lettre de l'AMG* ; dix jours après la parution de La lettre, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Marc CLEMENTE

Cabinet Médical de l'Amandolier (dès le 01.11.2017)
Route de Chêne 34-38, 1208 Genève
Né en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en médecine interne générale en 2014

Après avoir suivi ses études de médecine au sein de l'université de Genève, il a obtenu son diplôme en 2009. Il a effectué ses années de formation au sein des HUG, dans le service de médecine interne générale, réhabilitation et gériatrie. Il a obtenu son titre de spécialiste en médecine interne générale en 2014. Il a exercé comme chef de clinique aux HUG durant 4 ans, dans les services de médecine interne et de gériatrie ainsi que dans le service des urgences. Dès novembre 2017, il s'installera au sein du cabinet de l'Amandolier afin d'y débiter une pratique indépendante en médecine interne générale. Parallèlement, il aura une activité aux urgences de la Clinique des Grangettes.

Dr Agnès DAHL-FARHOUMAND

Clinique des Grangettes
Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Née en 1976, nationalités française et américaine
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en pédiatrie en 2016

Après avoir suivi ses études au Luxembourg, en Belgique et ensuite à Genève où elle a obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle a travaillé au sein des départements de

gériatrie, de psychiatrie, d'urgences adultes et de chirurgie pédiatrique. Ensuite, elle a suivi une formation de pédiatrie aux HUG. Actuellement spécialiste en pédiatrie, avec un intérêt particulier pour les urgences, elle s'installera en Ville de Genève au mois de septembre 2017.

Dr Pascale DELLA SANTA

Centre Phénix Plainpalais
Rue Jean-Violette 4, 1205 Genève
Née en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1995
Titre postgrade en médecine interne générale en 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et à Bâle, elle a obtenu son diplôme en 1995. Elle a débuté sa formation postgraduée à Lausanne, puis à Neuchâtel. Elle l'a poursuivie à Genève et obtenu son doctorat en 2000 et son titre FMH en 2013. Après quelques années comme cheffe de clinique au sein des HUG avec une formation complémentaire dans le domaine des addictions, elle a intégré en novembre 2016 la Fondation Phénix.

Dr Eléonore DUPRAZ

Rue John-Grasset 9, 1205 Genève (dès le 1.11.2017)
Née en 1983, nationalités suisse et française
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en pédiatrie en 2016

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2010, elle a suivi une formation à

l'hôpital fribourgeois (HFR), puis aux HUG. Actuellement spécialiste en pédiatrie, elle s'installera en cabinet privé en Ville de Genève en novembre 2017.

Dr Christophe GRAF

Hôpital de Loëx

Route de Loëx 151, 1233 Bernex

Né en 1975, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2001

Titres postgrades en médecine interne générale en 2007 et en gériatrie en 2011

Spécialiste en médecine interne et titulaire d'une formation approfondie de gériatrie, il a fait sa formation pré-graduée et post-graduée à la Faculté de médecine et aux HUG. Il a été chef de clinique de médecine interne à l'hôpital des Trois-Chêne. Il a ensuite été directeur médical du domaine de la Gracieuse à Lonay dans le canton de Vaud à 45% complété par une pratique privée en cabinet et une activité de médecin consultant aux HUG. Il a participé à l'enseignement AMC (apprentissage en milieu clinique) de la Faculté de médecine et continue à prodiguer cet enseignement actuellement à raison de 50 heures par an. Il a participé à des recherches cliniques dans le domaine des prédicteurs d'évolution des troubles cognitifs, des outils d'évaluation gériatrique et de l'amélioration de la prise en charge des patients âgés aux urgences. Il a publié 33 articles, dont 11 en premier auteur. Il a aussi publié 15 articles supplémentaires dans la Revue de médecine suisse et 1 chapitre de livre ainsi qu'une trentaine d'abstracts dans des congrès nationaux et internationaux. Il a succédé au Docteur Hubert Vuagnat comme chef de service de réadaptation médicale aux HUG dès le 1^{er} juin 2016.

Dr Alexandra HILLAIRET

Medbase

Place de Cornavin 7, 1201 Genève

Née en 1973, nationalité française

Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2013

Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2017

Après avoir suivi ses études de médecine à Lyon (France) et obtenu son diplôme de médecin en 2009, elle a suivi une formation de spécialiste dans les hôpitaux suisses et aux HUG. Actuellement spécialiste en gynécologie et obstétrique, elle a débuté son activité en cabinet sur Genève à Cornavin au mois de juin 2017.

Dr Maciej LAZARCZYK

Avenue des Cavaliers 5bis, 1224 Chêne-Bougeries

Né en 1977, nationalité polonaise

Diplôme de médecin en 2003 (Pologne), reconnu en 2013

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2016

Après avoir suivi ses études à Varsovie et obtenu son diplôme de médecin en 2003, il est parti en 2005 afin d'effectuer des stages scientifiques, d'abord à l'institut Pasteur à Paris, puis à l'INSERM de Toulouse. En 2010, il est arrivé

à Genève où il a effectué sa formation en psychiatrie et psychothérapie aux HUG. Dans le cadre de cette formation et grâce à une bourse octroyée par les HUG et la Fondation Vachoux, il a pu effectuer un stage au Friedman Brain Institute de New York en 2013-2014. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, il travaille aux HUG.

Dr Ana Angela LISO NAVARRO

Office Médico-Pédagogique

Rue Malatrex 14, 1201 Genève

Née en 1977, nationalité espagnole

Diplôme de médecin en 2001 (Espagne), reconnu en 2006

Titres postgrades en psychiatrie et psychothérapie ainsi qu'en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2010

Après avoir suivi ses études de médecine à Saragosse (Espagne) et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle est venue en Suisse pour obtenir les titres de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie ainsi qu'en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents. En 2001, elle a participé à un projet de recherche sur les troubles bipolaires chez les enfants et adolescents à l'université du Massachusetts (USA). Depuis son retour en Suisse à la fin de l'année 2013, elle travaille en tant que cheffe d'équipe à l'Office médico-pédagogique dans une consultation pour adolescents.

Dr Matuka La Nova MONDELE

CMD – Radiologie SA

Route des Chevaliers-de-Malte 30, 1228 Plan-les-Ouates

Né en 1962, nationalité italienne

Diplôme de médecin en 2004 (Italie), reconnu en 2006

Titre postgrade en radiologie, 2004 (Italie) reconnu en 2006

Après avoir suivi ses études universitaires à l'université catholique de Rome et obtenu son diplôme de médecin en octobre 1993 ainsi que l'habilitation à l'exercice de la profession de médecine et chirurgie en novembre 1993, il a effectué la formation de spécialisation en radiologie avec des stages à la polyclinique de l'université catholique sacré cœur de Rome. Actuellement, il est médecin répondant de l'établissement médical : CDM - Radiologie SA, route des Chevaliers-de-Malte 30, 1228 Plan-les-Ouates.

Dr Mihaela-Elena NASTASA

Rue Antoine-Carteret 6, 1202 Genève

Née en 1980, nationalité roumaine

Diplôme de médecin en 2004 (Roumanie), reconnu en 2013

Titre postgrade en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique en 2011 (Roumanie), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études en Roumanie et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a effectué sa formation dans plusieurs pays : Roumanie, France, Luxembourg, Belgique. Elle a obtenu son diplôme de chirurgien plasticien en mars 2011 avec la reconnaissance du Mebeko en



21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H



61 Route de Thonon
1222 Vézenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Géraldine SERRA • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Amine KORCHI

1007955

REVUE MÉDICALE SUISSE

UPDATES

A la suite du congrès de l'ERS de Milan et du congrès de l'ESC de Barcelone, la Revue Médicale Suisse organise deux événements de mise au point de pneumologie et de cardiologie en Suisse romande.

Trois sessions parallèles sont proposées:

Pneumofocus : mise au point pour les pneumologues

Cardiofocus : mise au point pour les cardiologues

Médecine de premier recours : mise au point pour les internistes généralistes (cardiologie et pneumologie)

Un apéritif commun suivra les 3 sessions

UPDATES GENÈVE 19 OCTOBRE 2017 17H30-19H40

Cité du Temps

Pont de la Machine 1 - 1204 Genève

Crédits: 1.5 SSMIG / SSP / SSC

PNEUMOFOCUS

Asthme : phénotypage, épidémiologie et traitement sur mesure

Dr Florian Charbonnier (HUG)

La face cachée de la BPCO

Dr Salim Chucri (HUG)

Franchir le cap entre nouveau staging et traitement du cancer pulmonaire

Dr Jérôme Plojoux (HUG)



Lors des sessions Pneumofocus et Cardiofocus, chacune des thématiques abordée sera suivie d'un Highlights spécifique ERS ou ESC.

PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTION SUR RMSUPDATES.CH

CARDIOFOCUS

Prise en charge des dyslipidémies en 2017

Dr Georg Ehret (HUG)

TAVI : où en sommes-nous en 2017 ?

Dr Stéphane Noble (HUG)

Gestion péri-interventionnelle des anticoagulants et ou antiplaquettaires

Pr Marco Roffi (HUG)

MÉDECINE DE PREMIER RECOURS

Gestion péri-interventionnelle des anticoagulants et ou antiplaquettaires en ambulatoire

Pr Marco Roffi (HUG)

Tout sur la toux chronique

Pr Jean-Paul Janssens (HUG)

Dépistage et conséquences du syndrome des apnées du sommeil

Dr Frédéric Lador (HUG)

novembre 2013. Elle a passé l'examen européen de chirurgie plastique EBOPRAS en novembre 2011. Depuis 2011, elle a été cheffe de clinique dans plusieurs hôpitaux : Mulhouse (France), Genève et Sion. Elle souhaite s'installer au centre médical Carteret, rue Antoine Carteret 6, 1206 Genève.

Dr Laurence SABOURET HUGUENIN

HUG – Maternité
Boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève
Née en 1981, nationalités française et canadienne
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2016

Après avoir suivi ses études et obtenu sa licence en biologie en 2002 puis son diplôme de médecin en 2007, elle a d'abord fait 2 ans et demi de chirurgie générale aux HUG avant de suivre une formation en gynécologie-obstétrique

aux HUG, puis à Yverdon-les-Bains. Actuellement spécialiste en gynécologie et obstétrique, elle suit une formation approfondie en examens diagnostiques (échographies gynécologiques et hystérosopies) aux HUG avant de s'installer au centre médical de Lancy en novembre 2017.

Dr Carla Micaela SANTOS BORSCH

Chemin du Petit Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg
Née en 1979, nationalité portugaise
Diplôme de médecin en 2004 (Portugal), reconnu en 2006
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009

Elle a suivi ses études de médecine à Porto, puis sa spécialisation en psychiatrie et en psychothérapie (approches Jungiennes, psychodrame et systémique) à Genève. Elle a suivi à New York des études post-doctorales. De retour à Genève, elle est actuellement médecin adjointe dans le département de santé mentale et de psychiatrie des HUG.

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Karine ANASTAZE STELLE, Laurène AVRIL, Robert BARROUSSEL, Eva BELOTTI, Caroline CARERA SAGER, Lucile CHIPIER-HOCHSTRASSER, Xanthoula DALAKAKI, Stéphane FOL, Stefana GHITA, Valérie JOTTERAND DREPPER, Ildiko SZALAY QUINODOZ, Elise WAGNER, dès le 30 juin 2017.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Drs Moïra BUMBACHER, Ivan KUZMANOVIC et Christian LEUENBERGER, dès le 1^{er} juillet 2017.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9) :

Drs Alain SEGHIR et Caroline SEGHIR, dès le 1^{er} juillet 2017.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Danuta PANOW et Edouard-Patrick WITZIG, dès le 1^{er} juillet 2017.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Dr Vanessa CHATELAIN FONTANELLA, dès le 1^{er} juillet 2017.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Jean-Claude CANAVESE, médecin du travail de *Proximos SA*
Dr Marie-Thérèse GIORGIO, médecin du travail de la *Ville de Genève*

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Dr Maria Janina GRABOWSKA**, survenu le 15 juin 2017 et du **Dr Richard NOVELLO**, survenu le 15 juin 2017.

Changements d'adresses

Le Dr Ismail BENNANI

Spécialiste en cardiologie, n'exerce plus à la promenade des Artisans 24, mais à la promenade des Artisans 26, 1217 Meyrin

Tél. (nouveau) 022 785 40 00

Fax (nouveau) 022 785 40 02

Le Dr Marianne KLEIN

Médecin praticien, n'exerce plus à la route d'Annecy 277, mais au chemin du Bois-de-By 50, 1286 Soral

Tél. (inchangé) 022 880 10 01

Le Dr Cécile ROSSI

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à Hirslanden Clinique La Colline, mais à l'avenue de Champel 24, 1206 Genève

Tél. (nouveau) 022 702 80 00

Fax (nouveau) 022 702 80 01

A partir du 1^{er} septembre 2017

Le Dr José BENGOA

Spécialiste en gastroentérologie et en médecine interne générale, n'exerce plus au chemin Beau-Soleil 12, mais au Geneva Gastroenterology & Hepatology Associates (GGHA), rue Giovanni-Gambini 8, 1206 Genève

Tél. (nouveau) 022 908 10 03

Le Dr Nuria GARCIA SEGARRA

Spécialiste en pédiatrie, n'exerce plus au CHUV à Lausanne, mais à la rue de la Prulay 35, 1217 Meyrin

Tél. (nouveau) 022 782 54 31

Fax (nouveau) 022 782 59 82

Le Dr Sandra LOPEZ

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la route de Chêne 89, mais à la route de Chêne 53, 1208 Genève

Tél. (inchangé) 022 348 88 07

Le Dr Florence QUARTIER

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue de l'Athénée 40, mais à la rue du Tunnel 7, 1227 Carouge

Tél. (inchangé) 022 347 74 77

Appartenances-Genève, association genevoise destinée à la promotion de la santé mentale des personnes migrantes et de leur intégration sociale, recherche :

Un médecin psychiatre-psychothérapeute à 60 - 80%

Voir l'annonce complète sur notre site internet :
<http://www.appartenances-ge.ch/offre-demploi-pour-un-medecin-psychiatre-psychotherapeute-a-60-80/>

1008158

Ouverture de cabinet

Dr Tommaso LEIDI

Spécialiste en médecine interne générale

Avenue de Champel 24

1206 Genève

Tél. 022 702 80 00

Fax 022 702 80 01



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Cherche ECG Schiller AT3 ou AT2

Audiogramme et tonomètre d'occasion.
Contacter par téléphone : 079 202 54 70



Local à louer

Local médical à louer aux Acacias d'une superficie de 25m² avec une salle d'attente ainsi qu'une salle de pause qui sont à votre disposition pour un loyer mensuel de 1350 CHF charges comprises. Possibilité de louer une place de parking à 150 CHF/mois. Possibilité d'avoir accès à mon secrétariat. A discuter.

Contacter par téléphone : 022 328 29 22
par courriel : linda.belabbas@bluewin.ch



A partager un cabinet médical à Nyon

Dans le canton de Vaud, pour un cabinet médical situé au nord de Nyon, cherche un médecin indépendant, éventuellement à temps partiel, pour partager un cabinet lumineux et neuf : deux salles de consultation, possibilité d'utiliser un bloc opératoire (type cabinet), une salle de pansement, un parking, un ascenseur. Proche de l'autoroute. Assistante compétente et appréciée.

Contacter par téléphone : 022 362 38 18
par courriel : cabinet.schaepkens@gmail.com



Centre médical à Genève face au lac à remettre

Urgent. Centre médical complet à remettre. Reprise ou non des locaux. Rive droite, face au lac. 7000 fichiers patients actifs. 320 m² – 7 bureaux. Excellente opportunité. Conditions à discuter.

Contacter par téléphone : 079 799 36 26



Appareil d'hématologie neuf à vendre

Advia - 360 neuf et parfait état. A vendre 3900 CHF (au lieu de 5724 CHF). Garantie courant depuis janvier 2017.
Contacter par courriel : contact@chezlemedecin.ch



Remise de cabinet de psychiatrie & psychothérapie

Beaux bureaux lumineux, au calme, au rez-de-chaussée, avec 3 places de parking, loyer modéré, proche d'arrêts du tram et de bus, quartier agréable des Nations. Locaux disponibles : date à déterminer d'entente entre les parties. Profil recherché : polyvalent (un ancrage biologique serait avantageux), désir de manager une équipe de psychologues bien formés, autonomes et attentionnés (TCC, systémique, analytique, hypnose...), bon esprit d'équipe.

Contacter par téléphone : 076 224 90 52
par courriel : p.rossignon@espacepsynations.ch



Cabinet de pédiatrie

Groupe de 5 pédiatres au Petit-Saconnex recherche une ou un collègue pédiatre, suite à un départ à la retraite (patientèle à reprendre et quartier en pleine expansion). Disponibilité à partir du 1^{er} novembre 2017.

Contacter par téléphone : 022 791 76 11
par courriel : gmps1209@gmail.com



Partager un cabinet de psychiatre avec un médecin généraliste ou interniste

Grand et beau cabinet à Champel, dans un immeuble de standing, à partager avec un collègue généraliste, interniste ou toute autre spécialité. Début à convenir. Libre dès le 1^{er} juillet 2017.

Contacter par téléphone : 079 667 02 59
par courriel : djamel.benguettat@bluewin.ch



Beau cabinet à remettre

Cabinet médical à remettre pour usage médical ou physio, dès le 30 septembre 2017. Sur grand axe, proche de la gare, 85 m², 2300 CHF/mois, charges incluses. Mobilier médical et non-médical à donner.

Contacter par téléphone : 079 286 02 90
par courriel : a.hellbardt@bluewin.ch



Belle opportunité pour sous-louer une pièce dans un cabinet

Dans un cabinet à Champel, superbe espace de consultation d'une surface de 28 m², spacieux, lumineux, silencieux et chaleureux dans un cadre verdoyant. Idéal pour psychiatre, psychologue ou autre professionnel de la santé. Place de parking privée. Proche des TPG et du futur arrêt CEVA. Entrée de suite ou à convenir. Loyer mensuel : 990 CHF pour 3 jours par semaine.

Contacter par téléphone : 078 659 43 86



Cabinet de médecine interne générale à remettre

Situé à proximité des HUG et de la Clinique La Colline. Surface de 70 m². Les locaux seraient facilement aménageables en deux cabinets séparés. Proche de la future station du CEVA, dans immeuble moderne. Loyer raisonnable, patientèle nombreuse.

Contacter par téléphone : 022 343 66 60
par courriel : avilaseca@bluewin.ch

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Mercredi 13 septembre 2017 de 8 h 15 à 11 h 15

Médecine de l'adolescence : Penser la santé et les expérimentations

Présentation et programme : https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/MPR_Adolescence_Programme_2.pdf

Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 14 septembre 2017 de 8 h 30 à 17 h 30

Retour au travail et réadaptation : quelles collaborations intermédiaires ?

Présentation, programme et inscription : <http://www.i-s-t.ch/accueil/>

Lieu : Hôtel Royal Savoy, avenue d'Ouchy 40, 1006 Lausanne



Jeudi 14 septembre 2017 de 20 h à 22 h

TDAH diagnostic et prise en charge chez l'adulte

Présentation et inscription : <https://www.associationtdah-impulse.ch/diagnostic-et-prise-en-charge-du-tdah-chez-ladulte/>

Lieu : Salle de conférence de l'association TDAH-ImPulse, rue François-Versonnex 7, 1207 Genève



Jeudi 14 septembre 2017 de 14 h à 18 h

Bone Academy

Programme et inscription : <https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme-bulletin-inscription.pdf>

Lieu : Hôtel Best Western, chemin des Champs Blancs, 1279 Chavannes-de-Bogis



Thursday, September 28th, 9.00 – 17.00

Role of Registries in Orthopaedic Surgery - Today and in the future

Program and practical information : https://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/A5_OrthopaedicSurgery_web2.pdf

Lieu : HUG, Auditorium Marcel Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

La Lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Bénédicte Dayen

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Mise en page

Le Trapèze Jaune

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Molésion Impressions

Distribué à 2900 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Délai rédactionnel :
5 septembre 2017**

**Prochaine parution :
21 septembre 2017**



Votre laboratoire de
proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Centres de prélèvements
- Solutions électroniques

022 341 33 14 info@proxilis.ch www.proxilis.ch

10288005